

fait-il davantage au Systême de notre Auteur ? Est-ce par les crimes d'un homme qu'on prouve, que sa famille n'a pas eu de pierre sépulcrale ?

Page 115. Il ne faut pas être surpris de trouver dans les anciennes Inscriptions des *caractères mâles & nets*, & d'autres qui ne le sont pas. Letems ne consume pas les choses en un instant. On voit dans tous les vieux Monumens des traces encore vives, d'autres qui expirent, plusieurs ont entièrement disparu. C'est l'inégalité de la dureté de la pierre, & d'autres causes reconnues par tous les Physiciens & tous les Antiquaires du monde, qui causent ce phénomène. L'idée de l'Auteur introduiroit je ne sais quel *Harduisme* dans l'explication des Antiquités les plus respectables & les plus authentiques. Si on examine ces *peut-être*, ces *trois classes* &c., & le besoin, qu'on en avoit pour la page 122, tout cela paroîtra un peu drole — Je crois aisément que l'Auteur n'a songé à une nouvelle Inscription qu'après avoir rejeté l'ancienne en général; mais la détermination des Lettres légitimes est évidemment alliée avec son Inscription. L'anecdote de la page 121 pourroit bien être une industrie innocente, permise en tout tems aux Antiquaires.

Page 116. Dans un voiage que j'ai fait par votre Pais en 1739, pour me rendre à Anvers, j'ai considéré bien attentivement ce tableau, que j'ai inséré dans mes tablettes; je n'y ai pas vû de vestiges d'une plus ancienne Inscription. Les Antiquaires les mieux intentionnés ont quelquefois des visions; tout homme à Systême doit en avoir.

Page 121. Il veut faire soupçonner quelque Curé d'Igel, dont aucun n'a jamais raisonné sur